

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: VICTOR GEL

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2020-0013

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0021598-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

VICTOR GEL
VICTOR GEL CAFARDS
FOVAL GEL CAFARDS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Kollant S.r.l.
	Adresse	Via C.Colombo, 7/7A 30030 Vigonovo Italie
Numéro de l'autorisation	FR-2020-0013	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0021598-0000	
Date de l'autorisation	09/03/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	31/12/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ADAMA Celsius, B.V. Amsterdam.(NL)
Adresse du fabricant	ADAMA Group - Spitalstrasse, 5 8200 Schaffhausen Suisse
Emplacement des sites de fabrication	MYLVA, S.A. - San Galderic 23 08395 San Pol de Mar, BARCELONE Espagne
	COMERCIAL QUIMICA MASSÓ, S.A. - P.I. San Pere Molanta - Avda. del Cadí 7-14 08799 Olerdola (Barcelone) Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Bayer Cropscience AG
Adresse du fabricant	16 rue Jean-Marie Leclair 90106 Lyon Cedex France
Emplacement des sites de fabrication	Industrial Operations Alfred-Nobel-Strabe 50 40789 Monheim Allemagne
Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Adama Agriculture Espana, S.A.
Adresse du fabricant	Calle Mendez Alvaro, 20-5 28045 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Adama Makhteshim Ltd. - Neot-Hovav Eco-Industrial Park 84100 Beer Sheva Israël
	Jiangsu Yangnong Chemicals Group Co. Ltd - 39 Wenfeng Road 225009 Yangzhou Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2,15

2.2. Type de formulation

RB : Appât en gel (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one and 2-octyl-1,2-thiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Usage # 1 – Appât en gel appliqué sous forme de gouttes – non professionnels – Intérieur fissures et crevasses****Type de produit**

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Blattella germanica
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blattella germanica
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blatta orientalis
Nom commun: Blatte orientale
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Blatta orientalis
Nom commun: Blatte orientale
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Periplaneta americana
Nom commun: Blatte américaine
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Supella longipalpa
Nom commun: Blatte rayée
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur
Intérieur, crevasses et fissures

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application ciblée d'un appât en gel à l'aide d'une seringue.
Description détaillée:
Application ciblée d'un appât en gel à l'aide d'une seringue.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Appliquer en 2-6 gouttes/m² (1 goutte = 0,04g) en fonction de la densité de l'infestation.
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:

Appliquer en 2-6 gouttes/m² (1 goutte = 0,04g) en fonction de la densité de l'infestation.

Vérifier les points d'appât tous les 7 à 14 jours et renouveler l'application si l'appât a été consommé et que l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de quatre fois par point d'appât pendant le traitement.

Fréquence du traitement : Le traitement peut être répété trois mois après la fin de l'infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Seringues en PEBD (polyéthylène basse densité) de 3, 5, 10 et 20 g

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Usage # 2 – Appât en gel appliqué sous forme de gouttes – professionnels – Intérieur fissures et crevasses

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Nymphes Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Nymphes Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Supella longipalpa Nom commun: Blatte rayée Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur, crevasses et fissures
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Appât en gel appliqué de manière ciblée sous forme de gouttes à l'aide d'une seringue/cartouche Description détaillée: Appât en gel appliqué de manière ciblée sous forme de gouttes à l'aide d'une seringue/cartouche

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: - Blattella germanica : 0,04-0,16 g/m² (1-4 gouttes/m²) - Blatta orientalis : 0,08-0,24 g/m² (2-6 gouttes/m²) - Periplaneta Americana : 0,08 g/m²-0,24 g/m² (2-6 gouttes/m²) - Supella longipalpa : 0,04-0,16 g/m² (1-4 gouttes/m²)

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

1 goutte = 0,04g

- Blattella germanica : 0,04-0,16 g/m² (1-4 gouttes/m²)
- Blatta orientalis : 0,08-0,24 g/m² (2-6 gouttes/m²)
- Periplaneta Americana : 0,08 g/m²-0,24 g/m² (2-6 gouttes/m²)
- Supella longipalpa : 0,04-0,16 g/m² (1-4 gouttes/m²)

Vérifier les points d'appât tous les 7 à 14 jours et renouveler l'application si l'appât a été consommé et que l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de quatre fois par point d'appât pendant le traitement.

Fréquence du traitement : Le traitement peut être répété trois mois après la fin de l'infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Seringues en PEBD (polyéthylène basse densité) de 3, 5, 10 et 20 g.

Cartouches en PP (polypropylène) de 30 et 35 g (uniquement pour professionnels qualifiés).

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer dans des lieux publics en présence de personnes et / ou d'animaux.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Appliquer le produit uniquement dans les fissures et crevasses.
- Évitez les sources de chaleur (radiateur, lumière du soleil directe).
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces absorbantes.
- Eviter le contact avec les surfaces traitées.
- Ne pas mélanger à d'autres produits chimiques ou utiliser dans des zones récemment traitées avec un autre insecticide.
- Retraiter en cas de nouvelle infestation sans dépasser le nombre maximal d'applications autorisées par an.
- Avant le traitement, enlevez toutes sources de nourriture de la zone infestée pour encourager l'ingestion du gel.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas fumer, manger ou boire en manipulant ce produit
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- Eviter le contact des enfants avec les surfaces traitées.
- Ne pas appliquer le produit en présence d'enfants et/ou d'animaux.
- Le produit doit être appliqué de manière à éviter tout contact avec les denrées alimentaires, les aliments pour animaux et le bétail.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Tenir hors de portée des enfants, des animaux de compagnie et des animaux non-cibles.
- Le produit doit être appliqué de manière sécurisée afin de minimiser le risque de consommation par d'autres animaux ou des enfants.
- Appliquer de manière ciblée dans des zones difficilement accessibles et non susceptibles d'être lavées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau: laver la partie contaminée abondamment avec de l'eau sans frotter.
- En cas d'irritation/ sensibilisation cutanée et si les symptômes persistent ou s'intensifient, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux: enlever les lentilles de contact si la personne en porte, rincer les yeux à l'eau en maintenant la paupière écartée pendant au moins 15 minutes.
- En cas d'ingestion: rincer la bouche abondamment à l'eau, ne pas faire vomir, ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de douleurs abdominales sévères ou en cas de malaise, consulter un médecin.
- Si nécessaire, emmener la personne atteinte dans un centre de soin. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Ne jamais laisser une personne atteinte sans surveillance
- Assurer un traitement symptomatique et de soutien
- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage et/ou la notice à disposition et contacter le centre antipoison.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 2 ans à température ambiante.
- Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé dans son emballage d'origine.
- Protéger du rayonnement solaire.
- Stocker à une température comprise entre 5 et 45°C.

6. Autres informations

- Ce produit contient un agent amérisant.